

# Afer Actions Monde

FR0010094839

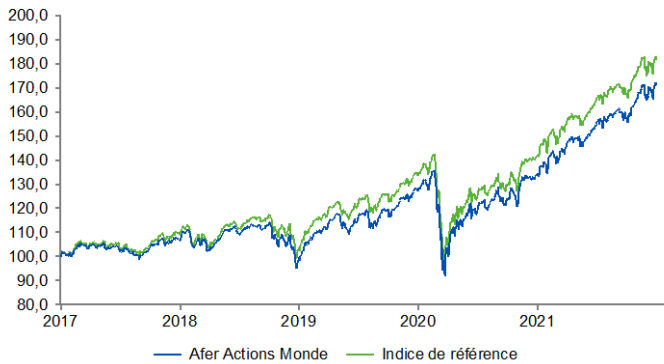
Reporting mensuel au 31 décembre 2021



■ Valeur liquidative : 1 435,12 €

■ Actif net du fonds : 1 264 981 741 €

■ Évolution de la performance



■ Evolution de la performance (%)

	1M	Da*	1Y	3Y	5Y	8Y	10Y
Fonds	3,40%	27,15%	27,15%	72,65%	70,88%	132,72%	171,29%
Indice de référence	2,94%	27,53%	27,53%	75,36%	81,59%	159,72%	237,74%

\* Da : début d'année

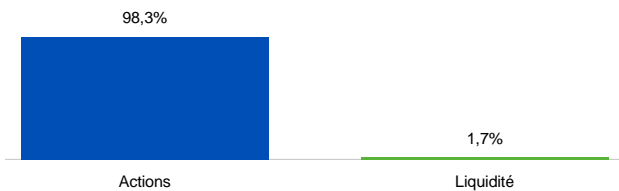
■ Evolution annuelle de la performance (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Fonds	7,84%	11,58%	6,55%	-7,11%	28,34%	5,80%
Indice de référence	9,55%	11,04%	8,96%	-4,97%	28,93%	6,65%

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis.  
L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

Les évolutions passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

■ Répartition par type d'instrument



■ Principaux indicateurs

Ratios		1 an	3 ans	5 ans
Volatilité *	Fonds	10,77	17,35	15,48
	Indice	10,91	17,19	15,34
Max drawdown *	Fonds	-4,03	-32,54	-32,54
	Indice	-4,54	-33,43	-33,43
Délai de recouvrement *	Fonds	17	290	290
	Indice	17	289	289
Ratio de Sharpe *		2,28	1,06	0,71
Ratio d'information *		-0,19	-0,29	-0,65
Tracking error *		1,61	1,65	1,88

Pas hebdomadaire (arrêté au dernier vendredi du mois)

■ Date de création

7 juillet 2004

■ Date de lancement

7 juillet 2004

■ Forme juridique

FCP de droit français

■ Devise

EUR (€)

■ Frais de gestion max TTC

0,8%

■ Frais courants (Arrêté comptable au 30/09/21)

0,85%

■ Intensité carbone

Fonds	Indice
114,14	151,64

■ Couverture intensité carbone

Fonds	Indice
79,32%	99,59%

Tonne(s) de CO2 par million de \$ de revenus (source : BRS & MSCI)

■ Score ESG

Fonds	Indice
6,73	6,36

■ Couverture score ESG

Fonds	Indice
79,21%	99,29%

■ Orientation de gestion

L'objectif de gestion du FCP est, grâce à une gestion orientée sur le marché des actions internationales, d'offrir aux porteurs une valorisation de leurs placements compatible avec un horizon d'investissement à 5 ans et de surperformer l'indice MSCI World All Countries Index (dividendes réinvestis).

■ Indice de référence

MSCI World All Countries Index (dividendes nets réinvestis)

■ Durée de placement minimum recommandée

Supérieure à 5 ans

■ Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



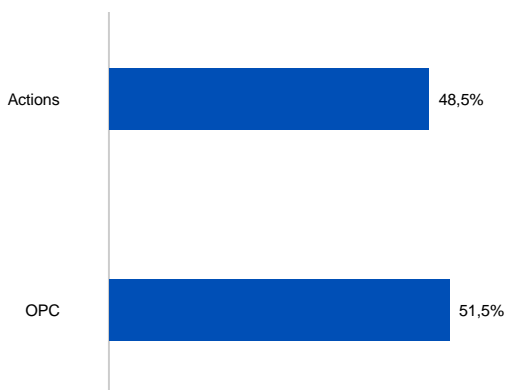
SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Notation(s)

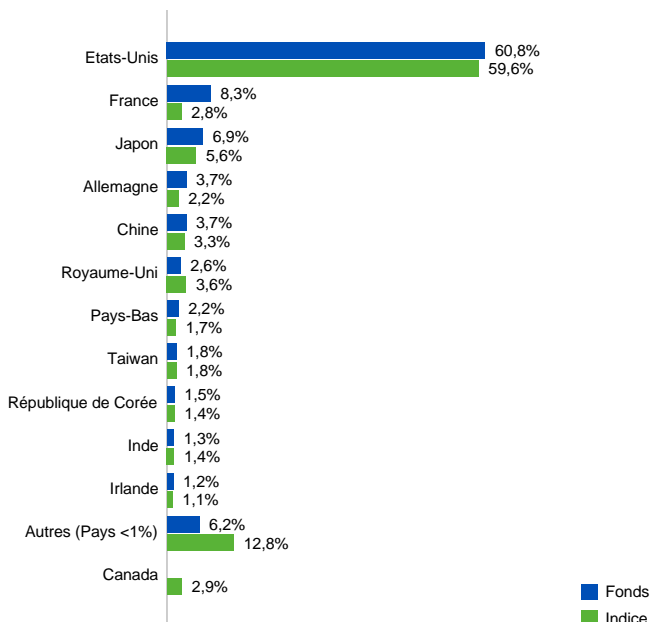
Six Financial Information



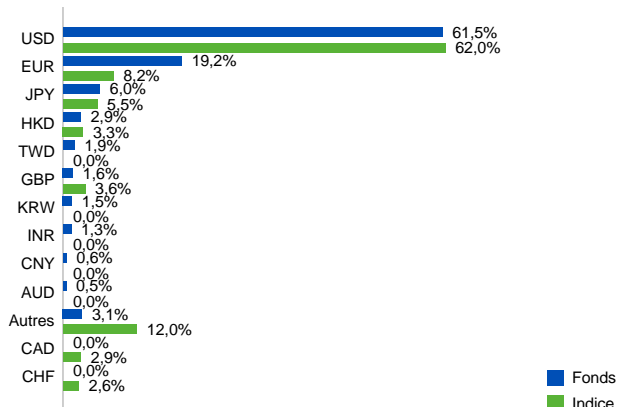
## Répartition par type d'actif



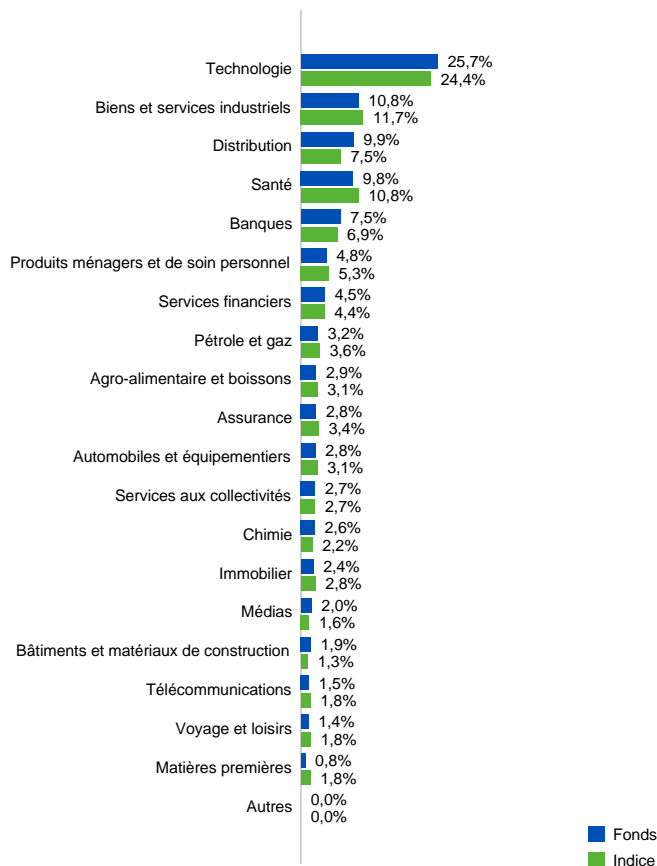
## Répartition géographique



## Répartition par devise



## Répartition par secteur

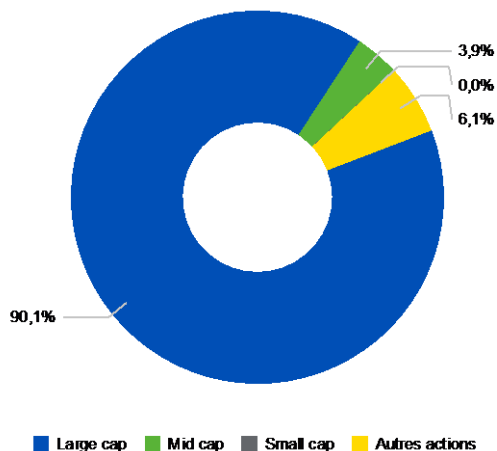


## Principales positions (hors OPC non transparisé)

Nom	Pays	Secteur	% Actif
MICROSOFT CORPORATION	USA	Technologie	5,0%
APPLE INC	USA	Technologie	4,5%
ALPHABET INC	USA	Technologie	3,9%
AMAZON.COM INC	USA	Distribution	2,9%
NVIDIA CORPORATION	USA	Technologie	2,0%
JPMORGAN CHASE & CO	USA	Banques	1,5%
HOME DEPOT INC	USA	Distribution	1,4%
BLACKROCK INC	USA	Services financiers	1,2%
BANK OF AMERICA CORP	USA	Banques	1,2%
UNITEDHEALTH GROUP INC	USA	Santé	1,2%

Nombre total de lignes : 132

## Répartition par taille de capitalisation



Large cap : sup. 10 milliards €  
 Mid cap : entre 500 millions et 10 milliards €  
 Small cap : inf. 500 millions €.

La ventilation concerne les actions détenues en direct et par transparisation.

## Principales positions OPC

Nom	Secteur	% Actif
Aviva Amérique I	Actions	19,9%
AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS	Actions	10,9%
AMUNDI S&P UCITS ETF- EUR (C)	Actions	8,2%
Aviva Investors Japon ISR I	Actions	6,8%
Aviva Grandes Marques ISR I	Actions	1,4%
AVIVA INVESTORS UK EQUITY INCOME F (AIMX)	Actions	1,1%
AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN	Actions	0,8%
Aviva Asie	Actions	0,7%
Aviva Small & Mid Caps Euro ISR I	Actions	0,6%
Aviva Investors Britannia D	Actions	0,6%

## Commentaire de gestion mensuel

Si le retour de la volatilité observé en novembre s'est confirmé en décembre, le bilan du mois est très positif pour les marchés à risque. Au cours des deux premières semaines, les actions ont fluctué au gré des informations concernant la contagiosité et la létalité du variant Covid Omicron. Des incertitudes renforcées par la perspective d'un resserrement des politiques monétaires de la Banque Centrale européenne (BCE) et surtout de la Réserve Fédérale pour lutter contre les pressions inflationnistes. Dans ce cadre, les investisseurs ont bien réagi mi-décembre au tour de vis de la Réserve Fédérale, qui a confirmé l'accélération du « tapering » (fin progressive des programmes d'achats d'actifs) et ouvert la voie à trois hausses de ses taux d'intérêt d'ici la fin 2022. A contrario, la BCE a promis de prolonger encore un certain temps son important soutien à la croissance. Le climat s'est détendu à la fin de l'année, permettant ainsi aux indices actions de battre de nouveaux records.

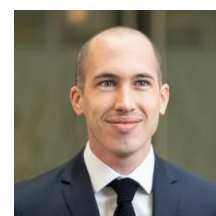
Sur le plan des contributions à la performance, l'allocation sur les marchés émergents ainsi que sur les Etats-Unis a été bénéfique sur le mois. En revanche, les légères sous-pondération sur la région pacifique et surpondération sur le Japon ont apporté une contribution négative sur le mois.

## Gestion

Frédéric Tassin



Antoine Collet



## Principales caractéristiques

Société de gestion	Abeille Asset Management	Dépositaire	Société Générale S.A.
Code ISIN	FR0010094839	Conservateur	Société Générale S.A.
Forme juridique	FCP de droit français	Heure limite de souscription	11h30
Date de création	7 juillet 2004	Ticker Bloomberg	AVIPLAN
Durée de placement min. recommandée	Supérieure à 5 ans	Droits d'entrée max	4,0%
Fréquence de valorisation	Journalière	Frais de gestion max TTC *	0,8%
Investissement min. initial	Néant	Commission de surperformance (1)	15%
Investissement min. ultérieur	Néant	Frais courants (Sept. 21)	0,85%
Pourcentage d'OPC	De 50 à 100%	Date de clôture exercice	Dernier jour de bourse de Paris de Septembre
Indice de référence	MSCI World All Countries Index (dividendes nets réinvestis)	Commissaire aux comptes	KPMG Audit

\* Hors frais contrat Afer

## Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **décalage de recouvrement**, est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

La **sensibilité** est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

**Six Financial Information** : La méthodologie associée, unique et propriétaire, attribuée de 1 à 5 étoiles aux fonds éligibles et ce en fonction de la note obtenue lors d'un calcul de ratio rendement / risque sur 3 ans pour ledit fonds. Il existe 2 types d'Etoiles : Les Etoiles "junior" 2 attribuées aux fonds ayant moins de 3 ans mais plus de 2 ans et les Etoiles "senior" 1 attribuées aux fonds ayant plus de 3 ans d'historique.

Le **ratio d'information** est un indicateur de la sur-performance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

La **volatilité** désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

(1) La commission de surperformance (15% de la surperformance) est calculée selon la méthode de l'actif indicé, qui est fondée sur la comparaison entre l'actif réel du fonds (net de frais de gestion) et un « actif de référence ». L'actif de référence est un actif incrémenté au taux de l'indice de référence de l'OPC et présentant les mêmes mouvements de souscriptions et rachats que le fonds réel. Cette commission est calculée sur une période d'observation allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Si, au cours de la période d'observation, l'actif réel du fonds est supérieur à l'actif de référence et que la performance l'OPCVM est positive, alors la commission de surperformance représentera 15% de l'écart entre ces deux actifs. Pour de plus amples informations concernant les commissions de surperformance, veuillez-vous reporter au prospectus du fonds.

## Information importante

Ce document est établi par Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu' Abeille Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abeille Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d' Abeille Asset Management. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.

Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abeille Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du Groupe Aviva à Aéma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du Groupe Aviva plc à Aéma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abeille Asset Management n'appartenant plus au groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva plc et ses filiales sur le territoire français.

Sources pour toutes les données : Abeille Asset Management. Les OPC sous-jacents de la gamme Abeille Asset Management détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.